

Pourquoi ce faux nom ? Pourquoi ce faux prétexte ? Pour quoi, interrogé par le Dr. Giroux, qui lui demande s'il a un écrit du Dr. Smith, répondit-il qu'il n'en avait pas, pendant qu'il en avait un, qu'il a produit au procès ?

Messieurs les jurés, on ne cache pas son nom, on ne se couvre pas de faux prétextes, on ne ment point quand on achète du poison, si l'on veut en faire un usage légitime. Si c'était pour le porter à ses fils et le faire servir à la chasse aux renards que l'accusé achetait du poison, ne l'eût-il pas dit, ne se fût-il pas empressé de le dire ? Ne serait-ce pas là le propre de la conduite d'un honnête homme ?

Le 31 décembre, entre neuf et onze heures, le défunt est frappé d'une quatrième attaque, et celle-ci devait lui être funeste. Il était sous le même toit que l'accusé et Sophie Boisclair, et seul avec eux et ses enfants, qu'il y aurait absurde cruauté et cruelle invraisemblance à accuser de sa mort. Elize était en haut et faisait ou venait de faire sa prière quand elle a entendu ses premiers gémissement. Quand le défunt a senti les douleurs de cette nouvelle et dernière crise, il était donc seul en bas avec l'accusé et Sophie Boisclair.

Que font ils ? envoient-ils ou vont-ils eux mêmes chercher les voisins et les parents du défunt dont plusieurs sont dans le voisinage ? Sophie Boisclair savait pourtant que cette attaque était dangereuse, puisqu'elle a dit, deux jours après, à Léon Houle, que c'était elle qui avait empêché l'accusé d'emmener le médecin, parce qu'elle savait que son mari ne pouvait pas en revenir.

Le malade gémit de douleurs, il est en proie aux plus vives convulsions, et dit à sa femme d'aller chez le voisin, Michel Lemaire, le prier d'aller chercher le médecin. Y va-t-elle ? A sa fille qui lui dit qu'elle va y aller, si sa mère ne le fait pas, elle répond : " Attends, ce ne sera rien ; ton père va bientôt aller mieux."

Ce n'est qu'après un espace de temps que l'on ne peut déterminer au juste, mais que sans crainte de se tromper et en donnant à l'accusé le plus large bénéfice possible de l'incertitude, l'on peut fixer à une heure ou à trois quarts d'heure